

La veille municipale

Mercredi 3 avril 2013
volume 16, numéro 14
ISSN 1492-0670



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*^{md} : la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

Dans ce numéro

1 Lois municipales modifiées

Règlements municipaux
modifiés

Gazette officielle du
Québec, Partie 2, fascicule
n° 14 du 3 avril 2013

Gazette officielle du
Québec, Partie 1, fascicule
n° 13 du 30 mars 2013

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (sans frais)
450/443-3642 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

Lois municipales modifiées

*Loi sur la gestion des finances
publiques*, L.R.C. 1985, ch. **F-11**, ann.
III.

Loi de 2012 sur l'emploi et la croissance, L.C.
2012, ch. 31, a. 461 (partie).

Règlements municipaux modifiés

*Programme d'appui au développement
des attraits touristiques*, RLRQ, c.
I-16.0.1, D. 577-2012, aa. 16, 17, 25,
26.

*Décret concernant des modifications au
Programme d'appui au développement des
attraits touristiques*, D. 191-2013 du 13-03-13,
(2013) 145 G.O. 2, 1384, aa. 1-4.

*Règlement sur le remorquage et le
dépannage sur certaines routes et
autoroutes et sur certains ponts ou
autres infrastructures*, RLRQ, c. **M-28**,
r. 4, a. 1.

*Règlement modifiant le Règlement sur le
remorquage et le dépannage sur certaines
routes et autoroutes et sur certains ponts ou
autres infrastructures*, D. 227-2013 du
20-03-13, (2013) 145 G.O. 2, 1332, a. 1.

*Règlement concernant les
infrastructures routières à péage
exploitées en vertu d'une entente de
partenariat public-privé*, RLRQ, c.
P-9.001, r. 3, aa. 15, 16, 17, 18.

*Règlement modifiant le Règlement concernant
les infrastructures routières à péage exploitées
en vertu d'une entente de partenariat public-*

privé, D. 228-2013 du 20-03-13, (2013) 145
G.O. 2, 1333, aa. 1-4.

Loi sur les contraventions, L.C. **1992**,
ch. 47.

*Règlement sur l'application de certaines
lois provinciales*, DORS/96-312,
annexe.

*Règlement modifiant le Règlement sur
l'application de certaines lois provinciales*,
DORS/2013-41 du 08-03-13, (2013) 147 Gaz.
Can. II, 685, aa. 1, 2.

**Gazette officielle du Québec,
Partie 2, fascicule n° 14 du 3
avril 2013**

DÉCRETS ADMINISTRATIFS

*Autorisation au Marché de Noël de
Trois-Rivières de conclure une entente
avec le gouvernement du Canada
relativement au versement d'une aide
financière dans le cadre du programme
Développement des communautés par le
biais des arts et du patrimoine.*

D. 178-2013 du 13-03-13, (2013) 145 G.O. 2,
1376.

ARRÊTÉS MINISTÉRIELS

*Mise en œuvre du Programme général
d'aide financière lors de sinistres réels
ou imminents relativement aux travaux
de bris de couvert de glace réalisés du
1^{er} janvier au 28 février 2013, dans des
municipalités du Québec.*

A.M. 0010-2013 du 21-03-13, (2013) 145 G.O.
2, 1403.

**Gazette officielle du Québec,
Partie 1, fascicule n° 13 du 30
mars 2013**

MINISTÈRES, AVIS CONCERNANT LES...

RESSOURCES NATURELLES

Programmes de réforme cadastrale
(Interdiction d'aliénation d'un droit de

*propriété dans la circonscription
foncière de Témiscouata).*

Avis, (2013) 145 G.O. 1, 434.

Programmes de réforme cadastrale
*(Interdiction d'aliénation d'un droit de
propriété dans la circonscription
foncière de Compton).*

Avis, (2013) 145 G.O. 1, 434.